

L'ancienne noblesse francilienne dans les partis des XIVe et XVe siècles: une affaire de réseaux?

Laurent Albert Nabias

▶ To cite this version:

Laurent Albert Nabias. L'ancienne noblesse francilienne dans les partis des XIVe et XVe siècles: une affaire de réseaux?. Jacques Verger. La Forme des réseaux: France et Europe (Xe-XXe siècle) (édition électronique), 9, Edition du Comité des travaux historiques et scientifiques, pp.117-130, 2017, La Forme des réseaux: France et Europe (Xe-XXe siècle) (édition électronique), 10.4000/books.cths.732. hal-01628795

HAL Id: hal-01628795 https://hal.parisnanterre.fr/hal-01628795

Submitted on 19 Feb 2018

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers. L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



L'ancienne noblesse francilienne dans les partis des xive et xve siècles : une affaire de réseaux ?

Laurent Nabias Docteur en histoire médiévale, CHISCO Université de Paris Nanterre

Extrait de : Verger Jacques (dir.), *La forme des réseaux : France et Europe (xe-xxe siècle)*, éd. électronique, Paris, Éd. du Comité des travaux historiques et scientifiques (Actes des congrès nationaux des sociétés historiques et scientifiques), 2017.

Cet article a été validé par le comité de lecture des Éditions du Comité des travaux historiques et scientifiques dans le cadre de la publication des actes du 140° Congrès national des sociétés historiques et scientifiques tenu à Reims en 2015.

Réseaux et « partis » politiques d'anciens nobles aux xive et xve siècles

« Le temps n'est plus où l'on envisageait les xive et xve siècles comme un âge où la vieille noblesse, en pleine débâcle, exsangue, avait purement et simplement été éliminée par l'action conjointe de la bourgeoisie marchande, des officiers et des robins 1 . »

Ainsi Philippe Contamine remettait-il en cause, dès 1976, la question de la crise nobiliaire à la fin du Moyen Âge, démarche reprise quelque temps après par Joseph Morsel² ou des historiens modernistes comme Ariane Boltanski³. Aussi se pose la question de la pérennité de l'ancienne noblesse francilienne, un groupe d'individus vivant de leur état de noblesse, reconnus comme tel par leurs pairs, jamais anoblis, possessionnés dans une région limitée au nord par le comté de Clermont-en-Beauvaisis, à l'ouest par Gisors et l'Epte séparant le Vexin normand du Vexin français, au sud par le comté d'Étampes et à l'est par Meaux et le Valois⁴.

Étudier les différentes causes d'une adaptation et d'une résistance de la noblesse face aux difficultés liées à la guerre de Cent Ans consiste à aborder ses différents modes de survie, via notamment sa participation aux offices militaires, administratifs ou financiers, royaux ou princiers, qui l'aurait plutôt renforcée en assurant sa mutation. Ces nouvelles activités n'ont-t-elles pas alors conduit les anciens nobles franciliens, proches du pouvoir Valois, à réagir aux moments d'affaiblissement de la monarchie en intégrant les différents partis ?

L'appel à communication du 140° congrès du Comité des travaux historiques et scientifiques de Reims, « Réseaux et sociétés », pose la question de l'existence de partis politiques institutionnalisés avant le xix° siècle pour la France. Les trois encyclopédies classiques concernant le Moyen Âge n'offrent aucune entrée définissant le concept de parti ou de parti politique⁵. Or Bernard Guenée dit voir dans le meurtre du duc Louis d'Orléans « un des premiers moments d'une longue confrontation politique et militaire entre deux partis que

^{1.} P. Contamine, « Points de vue sur la chevalerie...», p. 285.

^{2.} J. Morsel, « Crise? Quelle crise?... », p. 24.

^{3.} A. Boltanski, Les ducs de Nevers et l'État royal..., p. 15.

^{4.} L. Nabias, "Pour lui aider à soustenir son estat"... » thèse sous la dir. du professeur Franck Collard, Université Paris X-Nanterre, 2016.

^{5.} J'évoque les encyclopédies et dictionnaires suivants : A. Vauchez et C. Vincent, *Dictionnaire encyclopédique du Moyen Âge*, vol. 2 ; C. Gauvard, A. de Libera et M. Zink (éd.), *Dictionnaire du Moyen Âge* ; J. Le Goff, J.-C. Schmitt et al., *Dictionnaire raisonné de l'Occident médiéval*.

tout opposait », et évoque les « partisans du duc de Bourgogne opposés aux partisans du duc d'Orléans⁶ ». Pourtant, dans son ouvrage sur la culture politique, Franck Collard met le terme « parti » entre guillemets⁷, tout comme Nicolas Offenstadt met des guillemets à « histoire politique⁸ ». L'auteur le dit lui-même, « La notion mérite d'être interrogée », tout comme « la notion de politique pour qualifier un champ d'activités des gens du Moyen Âge fortement disqualifiée par Alain Guerreau⁹ ». Cependant, Colette Beaune définit bien l'existence de partis par les signes ostentatoires que leurs membres arborent en public : « Les partis politiques et gouvernements se reconnaissent à leurs couleurs et devises qui sont des programmes, reflets des préoccupations du moment¹⁰ ». Le parti médiéval dépasse l'acception de clientèle ou de groupe d'influence puisque des idées ou conceptions politiques sousjacentes peuvent motiver son expansion :

« On a cru longtemps que les partis médiévaux n'étaient que des clientèles sans idéologie. Mais leur propos [...] privilégie d'autres valeurs que la nation, la réformation, la justice fiscale, le choix de bons officiers, la paix avec l'Angleterre¹¹. »

Raymond Cazelles différencie bien le parti navarrais¹² d'une simple clientèle : « La notion de parti englobe l'idée de programme, de plan d'action », et dans le cas des Navarrais, la volonté de réformer. Enfin, dans les sources, le terme de « parti » se retrouve assez fréquemment. Par exemple, Jean Lefèvre de Saint-Rémi affirme l'appartenance du maréchal Jean de Villiers de L'Isle-Adam au parti des Bourguignons¹³. Olivier Mattéoni nous propose plusieurs facteurs d'identification des membres d'un même parti¹⁴ : « l'attribution de fiefs-rentes, les contrats d'alliances, les retenues dans l'Hôtel, l'intégration dans un ordre de chevalerie, la distribution de livrées, l'octroi de pensions ».

Ainsi, l'appartenance aux partis se recherche d'abord dans les listes des personnels des hôtels royaux ou princiers, pour s'étendre ensuite à celle des liens divers, contractuels¹⁵, vassaliques ou clientélaires, tissés par les individus avec les Grands de l'époque. À travers les listes de personnels de leurs administrations, la composition du Conseil royal, dans une période s'étendant de la fin des révoltes nobiliaires de 1314-1315 jusqu'à la libération de Paris le 14 avril 1436, sont donc abordées en particulier les interactions des anciens nobles dans le parti navarrais, les différentes factions qui se déchirent pendant la guerre civile, ou dans la lutte entre Anglo-Bourguignons et Armagnacs de 1422 à 1436. Or « l'étude des réseaux est indispensable pour comprendre les luttes politiques [...] qui visent à instrumentaliser le prince¹⁶ ».

Cet article propose donc une ébauche d'analyse descriptive et non statistique de la structure des réseaux, du rôle de la parenté et de l'alliance, des clientèles et dépendances vassaliques, via une cartographie informatisée des structures réticulaires. Les sources se trouvent éparpillées dans différents fonds. Les pièces originales du cabinet des titres, le fonds Clairambault, à la Bibliothèque nationale, la série JJ du Trésor des chartes aux Archives

^{6.} B. Guenée, Un meurtre, une société..., p. 272.

^{7.} F. Collard, Pouvoirs et culture politique dans la France médiévale, p. 166.

^{8.} N. Offenstadt, « L'"histoire politique" de la fin du Moyen Âge. Quelques discussions. », p. 179.

^{9.} Ibid.

^{10.} Colette Beaune, Naissance de la nation France, p. 344.

^{11.} Ibid., p. 350

^{12.} R. Cazelles, Le parti navarrais jusqu'à la mort d'Etienne Marcel, p. 839.

^{13.} J. Le Fèvre de Saint-Remy, Chronique de Jean Le Févre, seigneur de Saint-Remy, vol. I, p. 310.

^{14.} O. Mattéoni, « Société contractuelle, pouvoir princier et domination territoriale... », p. 83.

^{15.} Voir l'importance des liens contractuels et du *Bastard feudalism* dans C. Gauvard, « Contrat, consentement et souveraineté en France », p. 225-226.

^{16.} V. Boulet, « "Car estoit leur vray heritage"... », p. 88.

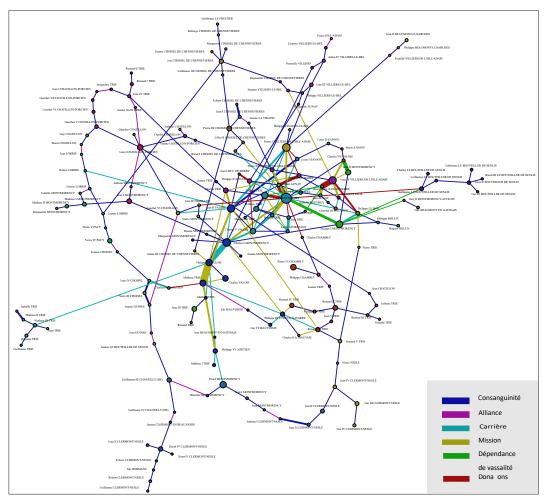


Fig. 1. – Vue générale du réseau 1315-1436. Schéma obtenu à l'aide de l'algorithme de spatialisation Force Atlas 2 du logiciel Gephi. Utilisation de la méthode de Louvain de détection de communautés après calcul de la modularité (Blondel, et al., p. 1000). Les nœuds du réseau représentent les nobles, leur diamètre est proportionnel à la centralité de degré. Le logiciel détecte ensuite des communautés suivant la méthode de Louvain, les nœuds d'une même communauté étant représentés par une couleur unique. Le schéma montre un cœur de réseau composé de différents rois et princes à la tête d'hôtels princiers, et d'individus principalement reliés à eux par des liens de vassalité ou des relations de mission ou de carrière. Autour de ce noyau gravitent des réseaux larges d'individus nobles reliés au cœur de réseau par des relations d'alliance ou de consanguinité.

Doc. L. Nabias.

nationales, enrichissent l'étude des carrières. Les différentes chroniques renseignent sur les missions effectuées et fournissent des indications sur l'adoption de telle ou telle mouvance. Les archives du musée Condé de Chantilly, la série P des aveux et dénombrements, le fonds du parlement de Paris, contiennent de nombreux éléments d'information sur les relations de parenté. Enfin des fiches prosopographiques concernant certains lignages étudiés ici se trouvent déjà dans trois thèses fondamentales : celles de Philippe Charon sur la principauté d'Évreux-Navarre, d'Élisabeth Gonzalez sur les serviteurs des ducs d'Orléans au xve siècle, et de Danièle Prévost sur le personnel de la Chambre des comptes du roi de France¹⁷.

Les relations étudiées impliquent un corpus de quelques lignages franciliens assez bien délimités (fig. 1) : des lignages locaux comme les Choisel de Chennevières, des lignages

^{17.} P. Charon, *Princes et principautés au Moyen Âge : l'exemple de la principauté d'Évreux, 1298-1412 ; E. Gonzalez, Un prince en son hôtel… ; D. Prévost, « Le personnel de la Chambre des comptes de Paris de 1320 à 1418 ».*

d'importance moyenne comme les Villiers de L'Isle-Adam, les Bouteiller de Senlis, les Trie, les Beaumont-en-Gâtinais, les Chambly, et un lignage de haute noblesse, les Montmorency. Parmi ces lignages, deux études de cas sont approfondies : l'une porte sur l'intégration dans les réseaux nobiliaires du lignage des Trie, qui oscille entre plusieurs partis sur la période, passant des Navarrais aux Orléans, pour ensuite transiger avec les Bourguignons. L'autre porte sur les relations réticulaires, les obédiences et les stratégies de choix de trois autres lignages puissants de l'Île-de-France, les Montmorency, les Villiers et les Aunay au début du xve siècle. Enfin, l'hypothèse de l'existence d'une voie originale, celle de l'adoption du parti du roi, est envisagée.

Les Trie entre Navarrais et Orléans

Parmi les nombreux lignages franciliens, le lignage des Trie présente quelques traits spécifiques : son implantation est concentrée aux limites mêmes de la région francilienne : au nord avec Mouchy-le-Chatel, à l'ouest dans le Vexin français avec Trie-Château, près de Gisors, et à l'est avec Dammartin-en-Goële. Les membres du lignage semblent s'être forgé une mission de garnison des frontières du berceau de la royauté capétienne, puis des Valois, tandis qu'une branche cadette s'installait en plein cœur du pays de France, à Fontenay-les-Louvres et à Mareil-en-France. Raymond Cazelles en a fait un exemple-type de noblesse héréditaire d'implantation constante et stable dans la région¹⁸, occupant les postes les plus élevés dans la hiérarchie des serviteurs de la royauté et dans les partis nobiliaires.

Des seigneurs de Trie défenseurs de la monarchie

Sur le schéma du réseau de la figure 2, les Trie sont très proches du groupe des Valois et très liés à Philippe V, Philippe VI, Jean II, Charles V, voire même Charles VI. Panetier puis grand chambellan de France sous Philippe IV le Bel, Mathieu de Trie, seigneur de Fontenay, apparaît encore sous Philippe V le Long. Son neveu, Mathieu de Trie, maréchal de France, se trouve au conseil étroit du roi et à la Chambre des comptes sous Philippe V. Il reste fidèle au roi et combat les rebellions nobiliaires de l'Artois et de la Picardie. Il continue sa carrière sous Philippe VI en devenant président de la Chambre des comptes. Après la bataille de Crécy, c'est au tour de Mathieu de Trie, seigneur de Mouchy, de devenir conseiller au conseil étroit de Philippe VI de Valois. Aussi ces trois topolignées se succèdent dans l'entourage royal, cela dès le règne de Louis X le Hutin. Charles de Trie, le comte de Dammartin, quant à lui, se bat aux côtés de Jean II le Bon à la bataille de Poitiers, où il est fait prisonnier. Il revient quelque temps plus tard et devient compère du futur Charles VI. Le représentant de la dernière branche, Jacques de Trie, quant à lui, est écuyer d'écurie de l'hôtel de Charles VI.

Ainsi, depuis le début de la période et leur soutien de la royauté contre les ligues nobiliaires du début du règne de Louis X, les Trie sont fortement implantés dans les réseaux des serviteurs de l'hôtel royal, de la Chambre des comptes et du Conseil. Mais ils se trouvent à l'intersection de plusieurs réseaux. Un autre groupe, un peu plus isolé, se concentre autour de Philippe d'Évreux et de son fils Charles le Mauvais.

Les Trie et le parti navarrais

En effet, les Trie ont bien intégré le réseau qui gravite autour des Évreux-Navarre. Or, le schéma de la figure 1 montre un réseau de parenté diffus, lâche, apparaissant en filigrane,

^{18.} R. Cazelles, La société politique et la crise de la royauté sous Philippe de Valois, p. 288.

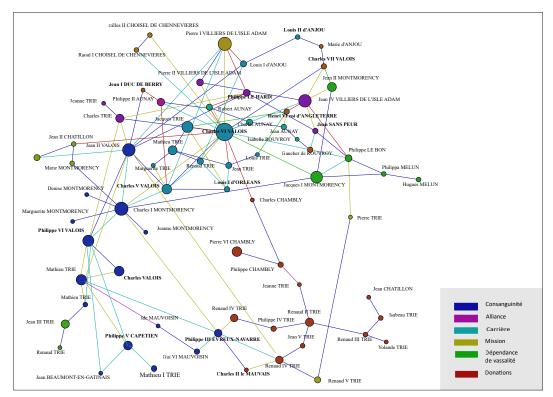


Fig. 2. — Vue du réseau des Trie, 1315-1436. Zoom de la figure 1 centré sur les rapports de mission, de carrière ou de dépendance de vassalité entre le lignage des Trie, la royauté et les représentants des différents hôtels et partis : ainsi le maréchal Mathieu de Trie est très bien relié aux rois capétiens et valois. Un petit sous-réseau de la parenté est aussi lié à la maison des Évreux-Navarre, tandis que d'autres se lient avec les ducs de Bourgogne.

Doc. L. Nabias.

qui gravite autour d'un noyau d'ébauches de clientèles réunies autour des grands dirigeants des partis nobiliaires. Sur la figure 2 se lit l'alliance entre Ide de Mauvoisin et le maréchal Mathieu de Trie¹⁹. Le père d'Ide de Mauvoisin, Guy VI, œuvre déjà dans l'hôtel de Philippe d'Évreux depuis 1329, favorisant ainsi l'entrée du maréchal de Trie dans le parti d'Évreux-Navarre. Il n'est pas le seul : ses cousins, Patrouillart de Trie et Renaud de Trie, reçoivent des livrées du roi de Navarre entre 1338 et 1442²⁰. Or les livrées strictement privées et restreintes au personnel de l'hôtel princier, « signes d'affiliation au patron, outil de distinction politique, deviennent ensuite des livrées emblématiques [portées] par un groupe restreint de proches issus de la retenue, de la compagnie de tournoi ou de l'ordre de chevalerie²¹ ». Patrouillart de Trie est un conseiller de Jeanne d'Évreux puis de Charles II. Après le meurtre de Charles d'Espagne, il rejoint le parti royal, puisqu'il se trouve en 1355 dans l'armée royale et combat pour Du Guesclin²². Mais il demande le pardon royal pour Charles II.

Les Trie sont aussi en relation avec les Chambly, via l'alliance entre Jeanne de Trie et Philippe de Chambly, deux familles de serviteurs d'hôtel princier ou royal. Le couple donne naissance à Charles de Chambly, qui sera chambellan de Charles VI. Toutefois, une alliance

^{19.} P. Charon, Princes et principautés au Moyen Âge..., p. 353-354.

^{20.} Bibliothèque nationale de France, ms. français 7855 p. 469-493.

^{21.} L. Hablot, « Le double du prince, emblèmes et devises à la cour : un outil politique », p. 287-288.

^{22.} P. Charon, Princes et principautés au Moyen Âge..., p. 358 ; Chronique des quatre premiers Valois (1327-1393), éd. S. Luce, p. 42-45.

entre Chambly et Mauvoisin existe également depuis la fin du XIII^e siècle²³. Ainsi, les alliances, autour de « femmes ou filles d'officiers, des éléments structurants des constellations familiales²⁴ » s'organisent au sein du réseau des serviteurs de l'hôtel de Navarre. Les alliances matrimoniales des Trie avec les lignages officiers du parti de Navarre, Trie / Mauvoisin ou Trie / Chambly, ont donc permis l'accès de la maison aux plus hautes fonctions auprès du roi ou des partis nobiliaires.

Les Trie au sein des hôtels d'Orléans et de Bourgogne

Ensuite, à la faveur de la montée des partis d'Orléans et de Bourgogne, s'observe sur la figure 2 une scission dans la maison des Trie. Ces derniers se trouvent déjà insérés par leurs liens de parenté dans le réseau de l'hôtel royal. Jean, seigneur de Lattainville, et son frère Renaud, seigneur de Sérifontaine, sont déjà chambellans de Charles VI. Ils sont alors choisis comme chambellans du duc d'Orléans, comme le montrent les liens de carrière qui les unissent à Louis sur la figure 225. L'héritage des réseaux anciens de serviteurs de l'hôtel a permis à la maison de Trie de se maintenir dans les clientèles royales et princières. De même, Guillaume de Trie, seigneur de Fontenay, le descendant de la branche déjà observée dans les partisans navarrais, rejoint l'hôtel d'Orléans. Pourtant, passer du parti navarrais au parti orléanais peut sembler étrange. Il est certain qu'à la charnière entre le xive et le xv^e siècle, l'intérêt économique n'est pas de s'allier avec Charles III le Noble, mais avec Louis d'Orléans. Toutefois la situation géopolitique évolue à partir du moment où Jean Sans Peur s'empare de la capitale en 1418 et que le traité de Troyes est signé avec les Anglais. Ainsi, Pierre de Trie, le descendant de la branche de Mouchy, situé près de l'Oise et dans une zone stratégique intéressante pour les ducs de Bourgogne, est cité comme un partisan bourguignon par l'auteur du Bourgeois de Paris²⁶. Considérons alors la formation du parti bourguignon dans ce contexte parmi ces anciens nobles, en commençant par les plus puissants d'entre eux, les Montmorency.

Les Montmorency, Villiers de L'Isle-Adam et Aunay entre Anglais, Bourguignons et Armagnacs

Les alliances et le réseau de Jean II de Montmorency : de la contradiction des sources

Les Montmorency résument à eux seuls les déchirements des lignages franciliens (fig. 3). À en croire pourtant André Du Chesne, la réaction de Jean, à la conclusion du traité de Troyes du 21 mai 1420, fut la suivante : « Jean, seigneur de Montmorency, tint à beaucoup de gloire d'abandonner mesmes tous ses biens à la mercy des ennemis, pour luy faire une fidèle assistance en sa retraite²⁷ ». Il suit ensuite Charles VII dans son voyage à Reims pour recevoir son sacre²⁸. Le roi l'a fait grand chambellan de France en 1427, charge que le sire de Montmorency abandonna au profit de Georges, seigneur de La Trémoille, en 1429²⁹.

^{23.} Pierre V de Chambly, grand-père de Philippe de Chambly, est remarié avec Isabelle Mauvoisin en mai 1297; cf. J. Depoin, *La maison de Chambly sous les Capétiens directs*, p. 19.

^{24.} É. Gonzalez, « L'auteur, sa femme et le duc », p. 158.

^{25.} É. Gonzalez, Un prince en son hôtel, fiches prosopographiques du CD ROM intégré.

^{26.} Journal d'un bourgeois de Paris..., éd. C. Beaune, p. 279 et note 64.

^{27.} A. Du Chesne, Histoire généalogique de la maison de Montmorency et de Laval..., p. 232.

²⁸ *Ibid* p 234

^{29.} *Ibid.*, p. 167, Preuves. Cependant, cet office est très controversé. En effet, cette mention de « grand chambellan de France » n'apparaît que dans un acte de dénombrement d'un bourgeois d'Arras du 8 mars 1425, à cause du château de Croisilles, en Pas-de-Calais. La terre du bourgeois et le château de Jean se situent donc en plein territoire

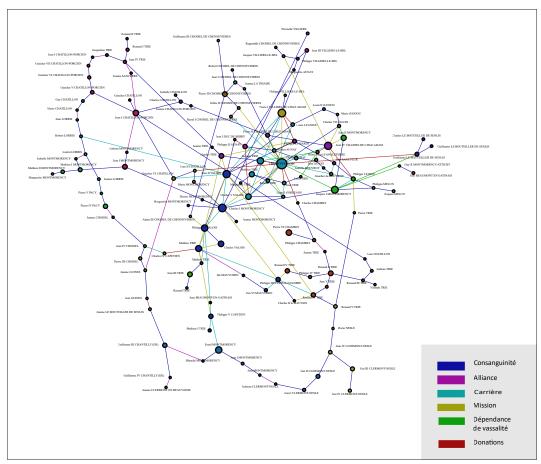


Fig. 3. – Vue du réseau des Montmorency, 1315-1436. Zoom de la figure 1 centré sur les rapports entre les Montmorency et les autres lignages et représentants des différents hôtels et partis. On y distingue la place prépondérante de Charles I^{er} de Montmorency et de son fils Jacques au sein des hôtels princiers, mais aussi les alliances de parenté tissées entre branches de Montmorency et Chatillon en haut du schéma, et entre Montmorency, Clermont-Nesle et Bouteiller, seigneurs de Chantilly, en bas.

Doc. L. Nabias.

Cependant, ce ralliement, qui fait honneur à Jean, s'inscrit dans un contexte lignager défavorable. Le père de Jean, Jacques de Montmorency, a été à la fois chambellan du roi Charles VI et chambellan de Jean Sans Peur³⁰. La mère de Jean, Philippa de Melun, est la fille d'Hugues de Melun, seigneur d'Antoing, châtelain de Gand, et la sœur de Jean de Melun, chevalier de la Toison d'or³¹. Elle est surtout la filleule du duc de Bourgogne. La femme de Jean, Jeanne de Fosseux, est la fille de Jean de Fosseux, chambellan de Philippe le Bon³². Et à l'issue d'un conseil de famille, tenu le 6 juin 1428, Jean de Villiers de L'Isle-Adam, maréchal de France pour le compte du roi de France et d'Angleterre Henri VI, est choisi comme curateur de son frère cadet Denis de Montmorency. Ce conseil de famille était constitué

bourguignon, à une époque où les Bourguignons sont alliés aux Anglais et reconnaissent donc le roi Henri VI comme roi d'Angleterre et de France, et le dauphin Charles comme un usurpateur du trône de France. Il semble donc surprenant qu'un habitant d'Arras ait pu nommer Jean II de Montmorency grand chambellan de France de par la volonté de Charles VII. Beaucourt propose la même analyse dans G. Du Fresne de Beaucourt, Histoire de Charles VII, vol. 2, p. 567, note 1.

^{30.} A. Du Chesne, Histoire généalogique de la maison de Montmorency et de Laval..., p. 223, Preuve p. 116-117.

^{31.} Voir les deux tableaux généalogiques, ibid., p. 227-228.

^{32.} P. de Fénin, Mémoires de Pierre de Fenin..., p. 73, note 1.

de Jean II de Montmorency son frère aîné, Jean de Villiers de L'Isle-Adam, « cousin de par père », Philippe de Montmorency son autre frère. On nota également la présence d'Hector de Loen, « cousin par sa femme », cousin par alliance au second degré de Jean de Villiers et de Jacques de Montmorency, également écuyer et maître d'hôtel de la reine de France Isabeau de Bavière, ralliée à Jean Sans Peur depuis octobre 1417³³.

Ensuite, le 8 septembre 1429, Jean de Montmorency se trouve parmi les Français participant à l'assaut contre Paris d'après Jean Chartier³⁴. Monstrelet ajoute que les seigneurs de Montmorency et de Mouy prêtèrent serment de fidélité³⁵ au roi de France juste avant l'assaut. Cependant, Perceval de Cagny affirme que :

« Et tantdis que ils estoient en ces parolles, le baron de Montmorency, qui tousjours avoit tenu le parti contraire du roy, vint de dedens la ville, acompaignié de L ou LX gentilshommes³⁶. »

Nous pourrions donc conclure que Jean II de Montmorency, partisan bourguignon, a trahi son parti et les siens, puisque Jean de Villiers de L'Isle-Adam se trouve, lui, enfermé dans la capitale pour la défendre³⁷. Henri VI réagit d'ailleurs immédiatement, puisque le roi d'Angleterre confisque toutes ses terres en France, Brie et Normandie, et les donne à Jean de Luxembourg, bâtard de St-Pol, capitaine de Meaux³⁸, conseiller et chambellan du duc de Bourgogne. Ce dernier rend ainsi hommage, en tant que « propriétaire par confiscation », le 21 décembre 1431, de la seigneurie de Montmorency³⁹. Cependant, Philippe de Montmorency, le frère de Jean, a rejoint le parti bourguignon. Il reçut en effet en partage du 17 juin 1428 les terres de Croisilles et de Courrières, devenant vassal des ducs de Bourgogne, et devient chambellan de Philippe le Bon⁴⁰. Il n'est pas le seul à rester fidèle au duc de Bourgogne.

Le camp anglo-bourguignon : Villiers et Aunay

Jean de Villiers de L'Isle-Adam reste fidèle au duc par intérêt et par sympathie. Il est de toute façon trop engagé dans le camp bourguignon, il est déjà maréchal de France, et le dauphin n'a rien à lui offrir. Il sert d'abord le roi Charles VI. Son grand-père, Pierre, a été grand maître d'hôtel de Charles V et Charles VI, et porteur de l'oriflamme ; et son père, chambellan de Charles VI. Son chemin est tout tracé. Fait prisonnier à Honfleur par les Anglais, il ne participe pas cependant à la bataille d'Azincourt⁴¹. Pierre I^{er} avait reçu la visite de Philippe le Hardi qui soutenait ses ouvriers dans la rénovation de son château en 1364⁴². Mais c'est en 1417 que Jean rejoint le camp de Jean Sans Peur, lorsqu'il lui ouvre sa forteresse de L'Isle-Adam. En effet, le duc de Bourgogne tient à constituer des passages sûrs sur la rivière de l'Oise pour faciliter les communications entre Paris et ses domaines bourguignons et flamands. Ainsi, tout comme Adam de Villers-Saint-Paul, que son frère, le duc de

^{33.} A. Du Chesne, Histoire généalogique de la maison de Montmorency..., p. 230, et Preuves, p. 173-174.

^{34.} J. Chartier, Chronique de Charles VII, roi de France, t. I, p. 108-109.

^{35.} E. de Monstrelet, *La chronique d'Enguerran de Monstrelet : en deux livres, avec pièces justificatives 1400-1444*, vol. IV, p. 354. Aveu et dénombrement des terres de Montmorency et de Damville : Arch. nat., CARAN, Paris, série P des Hommages, P XVI n° 48.

^{36.} P. de Cagny, Chroniques de Perceval de Cagny, p. 168.

^{37.} E. de Monstrelet, La chronique d'Enguerran de Monstrelet..., p. 155.

^{38.} Du Chesne nous a transmis la teneur de cette lettre : Histoire généalogique de la maison de Montmorency..., p. 233.

^{39.} Arch. nat., CARAN, Paris, série P des Hommages, P XVI n° 57.

^{40.} A. Du Chesne, Histoire généalogique de la maison de Montmorency..., p. 467 et Preuves, p. 127.

^{41.} M. Baudouin, « Recherches sur Jean de Villiers, seigneur de L'Isle-Adam (1384-1437) », p. 16.

^{42.} Arch. dép. Côte-d'Or, B 1430, fol. 119 r° et B 1439, fol. 196. Ces chartes sont citées dans E. Petit, *Les ducs de Bourgogne de la maison de Valois...*, p. 24.

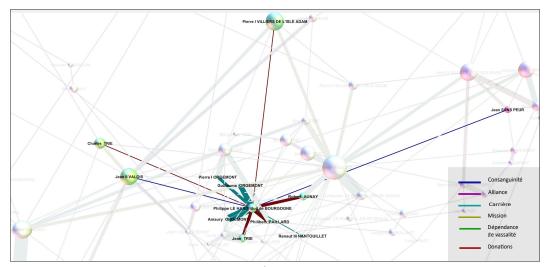


Fig. 4. – Vue du réseau de Philippe le Hardi en Île-de-France. Dans la vue d'ensemble de la figure 1, sélection du réseau local composé des voisins du duc Philippe le Hardi : les nobles franciliens pour lesquels il existe des liens de donations économiques, de mission et de carrière avec le duc sont mis en exergue.

Doc. L. Nabias.

Brabant, fait capitaine de Pont-Sainte-Maxence⁴³; tout comme les d'Orgemont, seigneurs de Chantilly, des Bourguignons convaincus⁴⁴, le duc souhaite faire entrer dans sa clientèle Jean de Villiers. Là encore, un proche parent, Charles de Soyecourt, seigneur de Mouy, son oncle maternel, aurait aidé au rapprochement⁴⁵. Après cela, il est clairement considéré du parti bourguignon. Après l'assassinat de Jean Sans Peur, L'Isle-Adam se met au service du duc Philippe le Bon et le soutient donc dans sa stratégie d'alliance anglaise, malgré son aversion pour les Anglais.

De même, un autre ancien noble, Jean le Gallois d'Aunay, seigneur d'Orville, rejoint le parti bourguignon. Son père et son grand-père ont servi comme chambellan ou maître des eaux et forêts de Charles V et Charles VI. Or on le retrouve armé chevalier par Falstaff le soir de la bataille des Harengs, en février 1429. II est retenu par le duc de Bedford comme Villiers de L'Isle-Adam pour reconquérir Lagny en 1432. En 1434, il assiste au conseil d'Henri VI, avec Villiers de L'Isle-Adam, où la décision est prise de reconquérir Beaumont-sur-Oise. Il participe alors à la reconquête de l'Ile de France par les Anglais⁴⁶. Pour quelles raisons ? Suite à la bataille d'Azincourt, Le Gallois d'Aunay a une famille assez réduite quand il parvient à sa majorité. Il est accueilli par Marie de Paillart, veuve d'Amaury d'Orgemont, fille de Philibert de Paillart, premier conseiller du duc de Bourgogne⁴⁷. Or, le schéma de l'ancien réseau de partisans créé par le premier duc de Bourgogne, Philippe le Hardi, (voir fig. 4) fait apparaître des Orgemont, des Paillart, des Villiers, des Trie, des Aunay. Tous ces lignages possèdent des fiefs sur le bord de l'Oise ou aux environs. Jean Sans Peur et Philippe le Bon ont donc activé les anciens réseaux franciliens élaborés par le premier duc de Bourgogne, qui pouvaient lui

^{43.} F. Lehoux, Jean de France, duc de Berri..., 3 : De l'avènement de Jean Sans Peur à la mort du duc de Berri, p. 221. Voir aussi BnF, fonds Clairambault 114, p. 8909, n° 52. Les Villers-Saint-Paul constituent également un ancien lignage noble, décrit dans É. Lambert, Un peu du temps passé..., p. 258.

^{44.} L. Mirot, Les d'Orgemont, p. 11.

^{45.} Pierre II de Villiers son père et Charles de Soicourt, seigneur de Mouy, sont mariés à deux sœurs de Châtillon. Voir M. Baudouin, *Recherches sur Jean de Villiers...*, p. 20. Or Monstrelet indique que Charles de Soicourt, seigneur de Mouy, et son fils Charles sont morts à Azincourt : E. de Monstrelet, *La chronique d'Enguerran de Monstrelet*, t. III, p 117. Le bourgeois de Paris le cite parmi les prisonniers : *Journal d'un bourgeois de Paris...*, p. 88.

^{46.} L. Nabias, « Les Gallois d'Aunay, un lignage francilien », p. 41.

^{47.} Ibid., p. 39. L. Mirot, Les d'Orgemont.

assurer le contrôle des rives et des passages de l'Oise et du nord du pays de France pour sécuriser les communications entre l'Île-de-France et les possessions septentrionales des ducs. Tous cependant ne les suivent pas. De nombreux anciens lignages franciliens confirment leur attachement au roi, malgré la guerre ou la folie royale.

Le parti du roi de France?

Le parti du roi évoqué dans le pamphlet du Songe véritable ?

Le meilleur exemple de ce « parti du roi de France » vient des nobles qui demeurent proches de Charles VI, et dont les ancêtres ont servi le roi de père en fils. Une œuvre particulière illustre bien cette idée. Il s'agit d'un pamphlet rédigé en 1406 par un habitant de Paris qui côtoie souvent la cour. C'est la seule source qui évoque réellement les maux du roi, les « hommes royaux, bons et loyaux », les hommes du parti du roi, dont beaucoup sont d'ailleurs ses chambellans, et qui doivent certainement l'assister dans sa souffrance, qui le servent et qui lui sont fidèles. En tête de liste viennent les quelques seigneurs franciliens déjà nommés ici, comme Robert le Gallois d'Aunay, Jacques de Montmorency et Charles de Chambly, tous les trois chambellans du duc de Bourgogne et chambellans du roi.

Or regardés, dame Souffrance
De vostre Roy la gouvernance: [...]
Je m'en rapporteray au dit
De maint preudome et chevaliers
[...]
A Cousans, au Galoys d'Aunoy,
Que oublier pas je ne doy;
A Aumont, à Montmorency
Et à Charles de Chambely⁴⁸.

Sous le dauphin Charles devenu roi, récupération de fiefs confisqués ou vendus

D'autres seigneurs connaissent les bienfaits de leur fidélité à la couronne de France. Certains récupèrent des fiefs perdus, comme Guillaume de Chaumont, ancien chambellan de Charles VI, présent dans l'hôtel de Louis d'Orléans, qui reçoit en février 1419 le comté de Chaumont des mains du dauphin Charles⁴⁹. Les Bouteiller de Senlis sont aussi des serviteurs de la monarchie de père en fils. Le père, issu d'une branche cadette, seigneur de Saint-Chartier dans le Berry, est surtout seigneur de Saintines et de Montépilloy, au cœur de l'Île-de-France. Son fief de Montépilloy a été vendu à Robert de Lorris vers 1350. Après quelques péripéties, son descendant, Guillaume le Bouteiller fils, qui se retrouve prisonnier en Angleterre avec Charles d'Orléans et qui lui reste fidèle, retrouve alors son fief de Montépilloy à son retour en 1442, grâce à l'appui royal.

Sous Charles VII: le revirement des nobles franciliens?

Le passage de Jeanne d'Arc dans les villes d'Île-de-France, après la libération d'Orléans, a donné naissance à un grand mouvement de soutien de la population de ces villes d'Île-de-France, puisque certaines ont ouvert leur porte au cortège royal. A-t-elle eu une influence

^{48.} H. Moranvillé, Le Songe véritable, pamphlet politique d'un Parisien du xve siècle, p. 28-29. Le pamphlet liste ainsi une cinquantaine de membres de ce parti royal.

^{49.} G. D. F. de Beaucourt, Histoire de Charles VII..., vol. I, p. 376.

sur le revirement de Jean II de Montmorency? La question peut être posée, mais elle rejoint l'histoire des mentalités, qui n'a pas sa place dans l'analyse des réseaux. Les réseaux nobiliaires ne peuvent pas tout expliquer, notamment le comportement des nobles face à Jeanne d'Arc. Après le traité d'Arras de 1435, Jean le Gallois d'Aunay et Jean de Villiers de l'Île-Adam rejoignent le camp de Charles VII. Villiers de L'Îsle-Adam et Jean II de Montmorency, apparemment réconciliés, prennent d'assaut ensemble la ville de Pontoise pour la libérer en décembre 1435. Le maréchal reprend la ville de Paris le 4 avril 1436, favorisant le retour du roi dans sa capitale l'année suivante. Le pardon royal est général : Guillaume de Montmorency intègre alors l'entourage royal, Jacques de Villiers, fils de Jean, devient conseiller et chambellan de Charles VII puis de Louis XI, tout comme Philippe III d'Aunay, fils de Jean Le Gallois d'Aunay, est conseiller du roi.

En conclusion, énonçons d'abord quelques précautions d'usage dans l'utilisation de l'analyse réticulaire. La méthode a pour énorme avantage d'explorer un grand nombre de données éparpillées sur une seule image. Mais l'analyse statistique des réseaux est particulièrement complexe et je ne l'ai pas abordée ici, car le corpus d'individus est limité. Les lacunes des sources n'autorisent pas la visualisation de réseaux complets, d'où une représentation limitée à une collection de réseaux égocentrés de lignages nobiliaires. Et tout n'est pas réseau : le rôle joué par les exactions et les pillages dans les revirements nobiliaires, et l'influence spirituelle de Jeanne d'Arc sur la modification du jeu des partis, ne sont pas modélisables par l'analyse réticulaire.

Toutefois, la cartographie des réseaux montre bien l'interdépendance entre les réseaux de parenté, d'alliance, de serviteurs des institutions royales et princières, ou de dépendance vassalique, et les partis princiers ou royaux. Des liens interdépendants se tissent lors de carrières et de missions, se nourrissent de larges réseaux de parentèles, ces derniers gravitant autour d'un noyau composé d'individus proches des grands et des princes, parfois constitué de dynasties de serviteurs princiers. Ce noyau, résultant du jeu des partis, est alors clairement exploité par les nobles franciliens pour assouvir leur besoin d'assurer leur état.

Oui, les partis sont bien une affaire de réseaux. Ces partis connaissent un début d'identité commune avec l'usage de livrées et l'organisation d'ordres de chevalerie. Surtout, ils se structurent autour d'un chef et d'institutions princières, devenant les premiers partis politiques des temps modernes. Mais ils sont instables, car l'époque est troublée. Boris Bove précise que « À toute petite échelle, la situation après 1420 n'était pas moins confuse [...]. Les forteresses étaient prises et reprises faute de garnison suffisante ou du revirement sans fin des seigneurs locaux qui appartenaient à des réseaux concurrents⁵⁰ ». Je dirais même plus : la situation était encore plus confuse à l'intérieur même des familles nobles et des différents patrimoines familiaux répartis dans toute l'Île-de-France, d'où l'intérêt de se focaliser sur les itinéraires individuels via une étude prosopographique, et de réaliser une analyse réticulaire pour comprendre l'enchevêtrement des réseaux en Île-de-France.

Bibliographie

BAUDOUIN Muriel, « Recherches sur Jean de Villiers, seigneur de L'Isle-Adam (1384-1437) », mémoire de maîtrise en histoire préparé sous la direction de Philippe Contamine, Université de Paris IV Sorbonne, Paris, 1993.

^{50.} B. Bove, Le temps de la guerre de Cent Ans: 1328-1453, p. 263-264.

- Beaucourt Gaston Du Fresne de, *Histoire de Charles VII*, Paris, Société bibliographique A. Picard, 1881, vol. 6.
- Beaune Colette, Naissance de la nation France, Paris, Gallimard, 1985.
- Blondel *et al.*, « Fast unfolding of communities in large networks », *Journal of Statistical Mechanics: Theory and Experiment*, 2008, n° 10, p. 1000.
- Boltanski Ariane, Les ducs de Nevers et l'État royal : genèse d'un compromis (ca 1550-ca 1600), Genève, Droz, 2006.
- Boulet Vincent, « "Car estoit leur vray heritage" : le gouvernement du royaume français d'Henri VI (1422-1436) », Thèse de doctorat en histoire sous la direction de Jean-Philippe Genet, Université de Paris I, Paris, 2010.
- Bove Boris, *Le temps de la guerre de Cent Ans* : 1328-1453, Paris, Belin, 2010.
- Cagny, Perceval de, Chroniques de Perceval de Cagny, H. Moranvillé (éd.), Paris, Renouard, 1902.
- Cazelles, Raymond, *Le parti navarrais jusqu'à la mort d'Étienne Marcel : communication de M. Raymond Cazelles*, Paris, Impr. nationale, 1961.
- Cazelles Raymond, *La société politique et la crise de la royauté sous Philippe de Valois*, Paris, Librairie d'Argences, 1958.
- Charon Philippe, *Princes et principautés au Moyen Âge : l'exemple de la principauté d'Évreux,* 1298-1412, Paris, École nationale des Chartes, 2014.
- Chartier Jean, Chronique de Charles VII, roi de France, Paris, Jannet, 1858.
- Chronique des quatre premiers Valois (1327-1393), S. Luce (éd.), Paris, Vve Renouard, 1862.
- Collard Franck, *Pouvoirs et culture politique dans la France médiévale, v^e-xv^e siècle,* Paris, Hachette, 1999.
- Contamine Philippe, « Points de vue sur la chevalerie en France à la fin du Moyen Âge », *Francia*, 1976, 4, p. 255-285.
- Depoin Joseph, La maison de Chambly sous les Capétiens directs, Paris, Imp. nationale, 1915.
- Du Chesne André, Histoire généalogique de la maison de Montmorency et de Laval ... par André Du Chesne..., Paris, S. Cramoisy, 1624.
- Fénin Pierre de, Mémoires de Pierre de Fenin, comprenant le récit des événements qui se sont passés en France et en Bourgogne sous les règnes de Charles VI et Charles VII (1407-1427), Paris, Renouard, 1837.
- GAUVARD Claude, « Contrat, consentement et souveraineté en France », dans F. Foronda, (dir.), Avant le contrat social : le contrat politique dans l'Occident médiéval, XIII^e-XV^e siècle, Paris, Publ. de la Sorbonne, 2011, p. 223-230.
- Gauvard Claude, De Libera Alain et Zink Michel (éd.), *Dictionnaire du Moyen Âge*, Paris, Presses universitaires de France, 2004.
- Gonzalez Élisabeth, *Un prince en son hôtel* : *les serviteurs des ducs d'Orléans au* xv^e siècle, Paris, Publ. de la Sorbonne, 2004.

- Gonzalez Élisabeth, « L'auteur, sa femme et le duc. Place et rôle de la femme au sein d'un hôtel princier », dans F. Autrand, C. Gauvard et J.-M. Moeglin (éd.), *Saint-Denis et la royauté : études offertes à Bernard Guenée*, Publ. de la Sorbonne, 1999, p. 157-168.
- Guenée Bernard, *Un meurtre, une société : l'assassinat du duc d'Orléans : 23 novembre 1407,* Paris, Gallimard, 1992.
- Hablot Laurent, « Le double du prince, emblèmes et devises à la cour : un outil politique », dans M. Gaude-Ferragu, B. Laurioux, J. Paviot (éd.), *La cour du prince : cour de France, cours d'Europe, x11e-xve siècle,* Paris, H. Champion, 2011.
- Journal d'un bourgeois de Paris : de 1405 à 1419, Colette Beaune (éd.), Paris, Librairie générale française, 1990.
- Lambert Émile, Un peu du temps passé. Villers-Saint-Paul (Oise), sa seigneurie (1140-1789), sa châtellenie (Creil), son comté (Clermont), étude historique, géographique et toponymique..., Creil, Impr. nouvelle, 1967.
- Le Fèvre de Saint-Rémy, Jean, Chronique de Jean Le Févre, seigneur de Saint-Remy, F. Morand (éd.), Paris, Renouard, 1876.
- Le Goff Jacques, Schmitt Jean-Claude et al, Dictionnaire raisonné de l'Occident médiéval, Paris, Fayard, 2014.
- Lehoux Françoise, Jean de France, duc de Berri : sa vie, son action politique (1340-1416), t. 3 : De l'avènement de Jean Sans Peur à la mort du duc de Berri, Paris, A.Picard, 1967.
- Mattéoni Olivier, *Institutions et pouvoirs en France* : xiv^e-xv^e siècles, Paris, Picard, 2010.
- Mirot Léon, Les d'Orgemont, Paris, H. Champion, 1913.
- Monstrelet Enguerrand de, La chronique d'Enguerran de Monstrelet : en deux livres, avec pièces justificatives 1400-1444, Paris, Vve de J. Renouard, 1857.
- Moranvillé H., Le Songe véritable, pamphlet politique d'un Parisien du xv^e siècle, publié par H. Moranvillé, Paris / Nogent-le-Rotrou, impr. de Daupeley-Gouverneur, 1891.
- Morsel Joseph, « Crise ? Quelle crise ? Remarques à propos de la prétendue crise de la noblesse allemande à la fin du Moyen Âge », *Sources. Travaux historiques*, 1988, 14, p. 17-42.
- Nabias Laurent, « Les Gallois d'Aunay, un lignage francilien », Mémoires de la Fédération des sociétés historiques et archéologiques de Paris et de l'Île-de-France, 2009, 60, p. 23-51.
- Nabias Laurent, « "Pour lui aider à soustenir son estat" : alliances, fiefs, réseaux, clientèles et partis dans l'ancienne noblesse d'Île-de-France de Philippe Auguste à Charles VII (1180-1437) », thèse de doctorat en histoire sous la direction du professeur Franck Collard, Université Paris X-Nanterre, 2016.
- Offenstadt Nicolas, « L'"histoire politique" de la fin du Moyen Âge. Quelques discussions », dans Geneviève Bührer-Thierry et Société des historiens médiévistes de l'enseignement supérieur public (éd.), *Être historien du Moyen âge au xx1e siècle*, Paris, Publ. de la Sorbonne, 2008.
- Petit Ernest, Ducs de Bourgogne de la maison de Valois, d'après des documents inédits, Paris, A. Picard et fils, 1909.

Prévost Danièle, « Le personnel de la Chambre des comptes de Paris de 1320 à 1418 », thèse de doctorat en histoire sous la direction de Claude Gauvard, Université Panthéon-Sorbonne, Paris, 2000.

Vauchez André et Vincent Catherine, *Dictionnaire encyclopédique du Moyen Âge*, Paris, éd. du Cerf, 1997.

Résumé

De nombreux historiens remettent en question la crise de la noblesse aux xive et xve siècles : sa participation aux offices militaires, administratifs ou financiers, royaux ou princiers, l'aurait plutôt renforcée en assurant sa mutation. Mais comment les anciens nobles franciliens, proches du pouvoir Valois, ont-ils réagi face à ses moments d'affaiblissement, si ce n'est en intégrant les différents partis ou factions des princes ? À travers les listes de personnels de leurs administrations, les montres, la composition du conseil royal, seront abordées les interactions des anciens nobles dans le parti navarrais, dans la guerre civile, ou dans la lutte entre Anglo-Bourguignons et Armagnacs de 1422 à 1437. Cette contribution propose une analyse des constitutions de structure et d'évolution des réseaux, du rôle de la parenté et de l'alliance, des clientèles et dépendances vassaliques, via une cartographie informatisée des structures réticulaires.